

Diplôme Universitaire

DROIT APPROFONDI DE LA FISCALITE

Programme des enseignements

Année universitaire 2022-2023

Volume
horaire annuel
110 heures

UE 1 : Fiscalité générale (45 heures)

Fiscalité de l'entreprise	15h
Fiscalité européenne	10h
Fiscalité internationale	10h
Comptabilité	10h

UE 2 : Fiscalité spéciale (35 heures)

Fiscalité directe locale	9h
Droit d'enregistrement et TVA immobilière	10h
Fiscalité patrimoniale du dirigeant d'entreprise	10h
Fiscalité douanière	6h

UE 3 : Procédure fiscale (30 heures)

Contrôle fiscal	15h
Contentieux du recouvrement de l'impôt	6h
Lutte contre la fraude fiscale	9h



N° SIRET

130 028 061 00260

N° Déclaration activité

84630531763

Responsable pédagogique

Christophe TESTARD

Professeur de droit public à l'Ecole de Droit - UCA

Christophe.TESTARD@uca.fr

Scolarité des Diplômes Universitaires

du.droit@uca.fr